Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 60 (1931)

Heft: 5

Artikel: L'orientation professionnelle peut-elle avoir un caractère obligatoire?

Autor: Coquoz, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039022

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'orientation professionnelle peut-elle avoir un caractère obligatoire?

L'orientation professionnelle consiste essentiellement à définir aussi exactement que possible le sujet et l'objet du problème dont on cherche la solution. Le sujet, dans cette affaire, c'est l'enfant, l'adolescent qui vient solliciter votre concours pour se choisir un métier. Et l'objet, c'est le métier qui réunira pour lui le maximum de chances.

L'office de l'orienteur se trouve tout indiqué. Il devra, d'un côté, rassembler sur les métiers pratiqués dans le pays autant de documents utiles qu'il pourra se procurer et, de l'autre côté, dresser sur l'enfant qui se présente à lui une fiche d'information méthodique aussi complète que possible. Puis, les éléments du problème ainsi constitués, la solution en sera cherchée par la comparaison de ces deux séries d'information. Il est évident que le métier à conseiller à l'enfant est celui dont les exigences répondent le mieux à ses possibilités.

Théoriquement, on pourrait presque dire qu'une connaissance sérieuse du sujet et de l'objet autoriserait l'orienteur à donner à son jugement les caractères de l'absolu.

Mais qui pourrait jamais prétendre connaître à fond l'un et l'autre? D'ailleurs, l'un et l'autre sont en évolution constante et leur rapport, qui est tout le problème de l'orientation professionnelle, ne sera plus dans dix ou quinze ans, c'est-à-dire lorsque l'enfant sera devenu homme, ce qu'il est aujourd'hui. Ses aptitudes physiques, ses goûts, ses qualités d'intelligence, se seront modifiés sur plus d'un point. Et quel sera alors l'état économique du milieu où il devra travailler? Tel métier avantageux aujourd'hui aura perdu sa valeur; tel autre, qui n'offre en ce moment aucune perspective d'avenir, réserve peut-être des chances de succès dans quelques années.

Il y a là, en cette affaire, comme dans beaucoup d'autres, l'influence des impondérables. On dit souvent que l'enfant qui choisit un métier mettra de son côté de sérieuses chances de succès en prenant tout simplement celui de son père. Mais il y a des gens qui réclament pour le jeune homme le droit d'être plus ambitieux que son père en prenant un métier d'un ordre plus relevé. Cette ambition de faire toujours mieux nous paraît fort louable si elle est sincère. Nous irons jusqu'à dire que le métier du père est même parfois une contreindication, lorsque l'enfant l'entend chaque jour se plaindre de la dureté de son travail ou du peu de valeur de son métier.

Non, jamais un service d'orientation professionnelle ne pourra

donner des conseils ou des directions ayant un caractère trop absolu. Ce ne peuvent être que des indications, des avis, des renseignements.

Voilà pourquoi nous ne croyons pas que les services d'orientation professionnelle doivent prendre un caractère obligatoire. Le libre choix du métier ne doit pas seulement être défendu parce qu'il faut sauvegarder la liberté des parents, mais il doit être encore garanti par les adeptes de l'orientation professionnelle, s'ils sont des hommes de bon sens.

E. Coquoz.

Au Cerneux-Péquignot.

Mon patronage en été 1930

Quelle joie, le dimanche 27 juillet, devant l'église, lorsque les 50 Fougères bien équipés se mettaient en colonne de marche. Sous le regard du divin chef au Tabernacle, les groupes se forment rapidement sous le patronage des saints protecteurs de la jeunesse. Bientôt ils défilent rayonnants devant la cure, où M. le Doyen et tous les chers parents leur envoient les derniers souhaits de bon camp.

Le drapeau Suisse flotte et les enfants passent, les groupes St-Louis de Gonzague, St-Stanislas, St-Jean Berchmans, St-Tharcisius, St-Gabriel de l'Addolarata et Guy de Fontgalland, tous marquant bien le pas aux sons des accordéons.

Au sortir de la ville, quelle agréable surprise! La bonne marraine de La Fougère a pensé à nous envoyer la camionnette rose qui prend gaîment sur elle tous les sacs et tous nos bagages. Merci à M. A. Boni et à ses fils pour la bonté qu'ils ont témoignée aux Fougères en tant d'occasions déjà.

La marche est facile. Il faut chanter en marchant; les Fougères le savent, et, avec un remarquable entrain, nous apportons le beau temps dans le charmant village de Cerneux-Péquignot. Quel tableau... Nous sommes reçus aux sons d'une fanfare!!! Les Fougères vous ont-ils raconté ce spectacle?... Sans nous arrêter, nous entrons à l'église apportant notre premier salut au Maître et à la douce Vierge de Cerneux.

Au cantonnement, dans la grande salle communale, tout est prêt. Sur la scène, ornée de dard, le drapeau suisse déployé. Au centre, le crucifix, qu'une auréole de lumière éclaire chaque nuit. Près de la sonnette du réveil, un bénitier. Par groupes, les Fougères alignent leur sac sur la paille tendre où il fera bon s'étendre.

Les jours passent vite au camp. Le matin au réveil, toilette, pliage des couvertures, prière du matin, près du grand calvaire, massés en carré et courte promenade avant la sainte Messe. A 7 h., tous entourent l'autel. A l'Evangile, l'Abbé fait chaque matin une courte allocution en préparation à la communion. Chaque jour on s'exerce à une vertu spéciale. C'est ainsi que nous avons eu la journée de la reconnaissance, la journée de la fraternité, de la réparation, de la patrie (1er août!) de la gaieté. Avec Jésus dans le cœur, nos petits Fougères ont fait de superbes efforts.

Les repas se prenaient à la Sapinière, préparés par notre habile cuistot. Chance extraordinaire en 1930, nous n'avons eu de la pluie que le lundi matin. Ce jour-là, on chanta sur la paille jusqu'à l'heure du dîner. Tous les autres